



Continuer à faire la fête sereinement !

**Ce dispositif vous intéresse ?
Vous souhaitez avoir plus d'informations ?**

**Participez à la démarche
et signez la charte.**

- **Monique Feger**, adjointe au chef de Cabinet, Préfecture du Gard : 04 66 36 40 26 ou sur fetesvotives@gard.pref.gouv.fr

- **Patricia Soler**, chargée de projets, CODES 30 : 04 66 21 10 11

Contactez-nous !



Prévenir et réduire

LES CONSOMMATIONS À RISQUES LORS DE VOS FÊTES TRADITIONNELLES

Ces fêtes sont un moment important de partage, de convivialité et d'échanges intergénérationnels pour les habitants des villes et villages gardois.

Mais, la fête c'est également l'excès et la prise de risques. Ainsi, pour que la tradition puisse être maintenue, il est nécessaire de prendre en compte la prévention et la réduction des risques.



**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**



PRÉFET DU GARD



Des constats

Dans le Gard, on ne dénombre pas moins de **302 fêtes votives sur 862 journées**.

Faire la fête a pour chacun une signification différente.

Ces événements festifs constituent des manifestations à risques. On constate souvent une consommation excessive d'alcool et/ou de produits psycho-actifs. Ces consommations peuvent être à l'origine d'accidents de la route, de comportements violents, de prises de risques sexuels.

Dans ce cadre, il ne s'agit pas de limiter la fête, mais d'organiser son déroulement dans de bonnes conditions en proposant des dispositifs de prévention (espace de repos, transports collectifs).

Les données départementales de la sécurité routière 2015 font apparaître :

- une **augmentation des accidents mortels** qui passent de 43 en 2014, à 69 en 2015,
- **61 % des usagers tués avaient une toxicologie positive** (alcool et/ou stupéfiants) (vs 22% en 2014),
 - 19 % d'usagers tués avec une présence d'**alcool seul** (vs 16 % en 2014),
 - 13 % d'usagers tués avec une présence de **stupéfiants seuls** (vs 3 % en 2014),
 - 29 % d'usagers tués avec une présence d'**alcool et de stupéfiants** (vs 3 % en 2014)

La tranche d'âge la plus touchée par les **conduites addictives** (alcool + stupéfiants) est celle des **25-34 ans**.

La tranche d'âge la plus impactée par l'**alcool seul** est celle des **45-54 ans**.

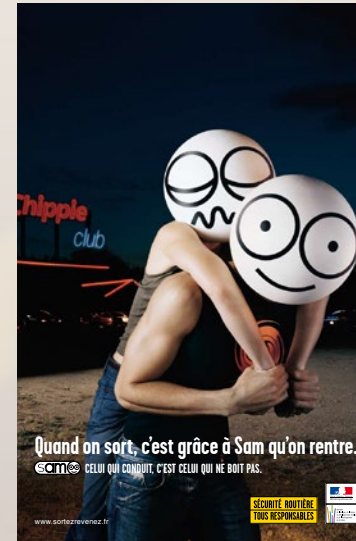


Le développement d'un phénomène **Le Binge drinking**

Absorption d'une grande quantité d'alcool dans une courte période de temps pour obtenir une ivresse immédiate.

Prévenir et réduire les risques : en signant la charte

Faire la fête autrement
et en toute sécurité !



Faire la fête oui...
mais en limitant les risques !

Pourquoi m'engager ?

- Pour assurer la sécurité de mes habitants pendant la fête
- Pour être accompagné dans la mise en œuvre
- Pour être formé
- Pour partager mon expérience
- Pour bénéficier du prêt de matériel
- Pour avoir des outils de communication (logo, banderole, pictogrammes)

Comment ?

En signant une charte de prévention des consommations à risques. Cette charte est signée entre :

- La Préfecture du Gard
- L'association des maires du Gard
- La commune désireuse de s'engager dans une démarche de prévention.



En tant qu'élu, je m'engage à :

- Participer aux formations/sensibilisations gratuites sur le bon déroulement des fêtes.
- Favoriser la mise en place d'un espace de prévention
- Participer à la mise en commun des pratiques.
- Nommer un « correspondant aux festivités » dans ma commune et/ou communauté de communes.

La Préfecture s'engage à :

- Proposer une formation/sensibilisation de trois demi-journées.
- Inciter les médias locaux à mettre en valeur les actions menées par les collectivités locales.
- Diffuser auprès des maires et intercommunalités du département l'ensemble des documents supports d'information et de prévention, ainsi qu' « un guide des bonnes pratiques ».
- Mettre gratuitement à disposition du matériel de mesure du taux d'alcoolémie.

L'association des maires s'engage à :

- Promouvoir la charte auprès de ses adhérents
- Inciter les communes à mutualiser les moyens humains et matériels
- Favoriser les échanges d'expériences avec les autres élus